

CONFERENCE DE COORDINATION DE NORMANDIE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Comité du Calvados



Comité de l'Eure



Comité de la Manche



Comité de l'Orne



Comité de la Seine-Maritime

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE NORMANDIE

Secrétariat : Comité de Seine-Maritime de La Ligue Contre Le Cancer
39 rue de l'hôpital 76000 ROUEN

Notice explicative

APPEL D'OFFRES 2017

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES CREDITS DE RECHERCHE

L'objet de la Recherche doit avoir un lien direct, exclusif ou prédominant avec le cancer.

Les crédits octroyés pourront concerner des équipements et matériels, des consommables ou des dépenses de fonctionnement. Ne seront pas pris en charge les frais : de mission, d'organisation de congrès, de colloques, de réception, d'honoraires, d'aménagement et de mobilier. Le montant maximum de la dotation est fixé à 25 000 € par an.

En ce qui concerne les consommables et les frais de fonctionnement, une description prévisionnelle devra être donnée. Il ne sera pas attribué de dotation forfaitaire.

Les subventions de recherche sont attribuées pour une période de 12 ou 24 mois.

Financement : (décision du CA du 22/12/2014 du comité Manche)

Pour les financements sur 1 année

Un acompte de 30% des frais sera versé en début d'exercice, le solde étant versé par la suite sur présentation de justificatifs (factures) de l'ensemble des dépenses, ainsi que d'un rapport scientifique. A noter que les 30% couvriront les premières dépenses quelles que soient leur nature (fonctionnement – matériel – vacation).

Pour les financements sur 2 années

· la 1^{ère} année : un acompte de 30% des frais de la 1^{ère} année sera versé en début d'exercice, le solde les 70% de la 1^{ère} année sera versé sur présentation d'un rapport

scientifique visé par le Conseil Scientifique Régional.

- La 2^{ème} année : Après accord du Conseil Scientifique, le solde du financement (la 2^{ème} année) sera versé sur présentation de justificatifs, il vous sera demandé de nous adresser un rapport scientifique de cette deuxième année.

Dans la lettre de notification de financement le Comité informera de la procédure de règlement.

Aucune modification d'affectation de subvention n'est acceptée. Les demandes de règlements doivent être conformes à la demande de financement initiale.

Toute demande de subvention doit être effectuée sur papier à en-tête, signé du demandeur, précisant l'objet et le montant de la subvention, transmis sous le couvert du Directeur de l'Établissement (hôpital, centre...) ou de l'unité de recherche dont dépend le demandeur.

Le demandeur doit appartenir à un laboratoire situé sur le territoire normand. Il doit être titulaire d'un poste dans un établissement de recherche (université, EPST, EPIC) ou un établissement public de santé. Chaque demandeur ne peut déposer qu'une seule demande par appel d'offres et ne peut participer à d'autres demandes dans le cadre du précédent appel d'offres. Le nombre de demandes déposées par la même équipe doit être limité.

La justification scientifique des fonds utilisés devra être fournie a posteriori dans l'année suivant l'acquisition des équipements ou des matériels consommables. Elle se fera sous forme d'un rapport sur l'utilisation des crédits, l'état d'avancement du projet soutenu et l'énoncé des publications effectuées. Celles-ci devront faire mention de l'aide de La Ligue. Les Chercheurs communiqueront les tirés à part. Les laboratoires ayant bénéficié de crédits de recherche dans les années antérieures ne pourront faire une demande que s'ils ont répondu à cette clause.

Pièces à fournir :

Le dossier complet devra être adressé :

En format numérique (Word, PDF) aux :

- Président du Conseil Scientifique de Normandie
- Coordinatrice de la Recherche en Normandie

En format papier à la :

- Coordinatrice de la Recherche en Normandie
- Au comité Manche de la Ligue Contre le Cancer

Le formulaire complété et signé sera accompagné des annexes suivantes :

une lettre de demande de subvention sur papier à en-tête, signé du demandeur, précisant l'objet et le montant de la subvention, transmis sous le couvert du Directeur de l'Établissement (hôpital, centre...) ou de l'unité de recherche dont dépend le demandeur ;

un projet de recherche détaillé de 10 pages maximum comprenant l'état des travaux antérieurs (de l'équipe et autres), le contexte général du projet, les objectifs, les méthodes employées et les résultats attendus ;
la présentation générale du laboratoire ou du service responsable du projet ;
la liste des principales publications du laboratoire ;
la présentation générale de l'équipe ;
la liste des publications des trois dernières années de l'équipe ;
un tableau détaillant le financement demandé, y compris les cofinancements ;
les devis du matériel (deux au minimum pour des sommes supérieures à 1 500 €) ou l'évaluation financière des frais de fonctionnement ;
un calendrier prévisionnel de l'utilisation des fonds ;
l'engagement du bénéficiaire de faire parvenir au terme de l'utilisation de la subvention, un rapport d'activité scientifique sur le résultat des recherches entreprises, un rapport de fin de contrat à destination du grand public et un compte-rendu financier de l'emploi des fonds reçus. Le rapport scientifique sera adressé au Président du Conseil Scientifique, le rapport grand-public et le compte-rendu financier seront adressés au Président du Comité Département en charge de la subvention. L'ensemble de ces documents sera adressé à la Coordinatrice Scientifique.

PROCEDURE

Les demandes, évaluées par le Conseil Scientifique de Normandie, font l'objet d'une concertation entre les Comités au sein de la Conférence de Coordination qui se réunit en novembre. Les porteurs de projet reçoivent une lettre les informant du résultat des délibérations avant la fin de l'année.

La Conférence élabore un projet de répartition soumis au Conseil d'Administration de chaque Comité lequel a seul pouvoir de décision et, par la suite, de notification de cette décision et de son exécution.

Toutes les demandes doivent être renseignées en ligne sur le site de la Ligue Nationale Contre le Cancer.

Procédure d'accès au site:

www.ligue-cancer.net - Je suis un chercheur – Appel à projets – Appels d'offres régionaux ou interrégionaux (Pavé de droite) – Normandie.

Le fait de déposer une demande de subvention a valeur d'acceptation des conditions énoncées ci-dessus.

Toute demande non conforme, incomplète ou arrivée après le 31 mai sera rejetée.

Tout dossier incomplet ne sera pas évalué.

Adresses :

**Madame Brigitte Sola, Présidente du
CONSEIL SCIENTIFIQUE de NORMANDIE
de la LIGUE CONTRE LE CANCER
EA 4652 - UFR de médecine
CHU Côte de Nacre - 14032 CAEN Cedex
Mail : brigitte.sola@unicaen.fr**

**Madame Fabienne BENOIT (Victoire-Feron)
COORDINATRICE DE LA RECHERCHE EN NORMANDIE
COMITE DE SEINE-MARITIME DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER
39 rue de l'Hôpital –BP 512
76005 ROUEN CEDEX Fax. : 02.35.89.38.42 - 02.35.89.20.26
Mail : fabienne.victoire-feron@ligue-cancer.net**

**COMITE MANCHE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER
BP 386
500006 SAINT-LÔ Cedex**

Date limite de dépôt des dossiers : 31 mai 2017

CONFERENCE DE COORDINATION DE NORMANDIE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Comité du Calvados



Comité de l'Eure



Comité de la Manche



Comité de l'Orne



Comité de la Seine-Maritime

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE NORMANDIE

Secrétariat : Comité de Seine-Maritime de La Ligue Contre Le Cancer
39 rue de l'hôpital 76000 ROUEN

AIDE A UN PROGRAMME DE RECHERCHE APPEL D'OFFRES 2017

Nom et prénom du demandeur:

Adresse:

Tél:

Fax:

Titre du projet:

Nom et adresse de l'établissement ou de l'organisme auquel sera versée la subvention:

Demande initiale

ou prolongation d'un programme déjà subventionné par la ligue

Durée du projet

12 mois

24 mois

Demande financière (à détailler en annexe)

Equipement:

Fonctionnement:

Montant global:

Cofinancement:

demandé:
obtenu

montant:

organisme:

Résumé du projet de recherche:

Ce projet nécessite-t-il l'avis d'un CCPPRB ?
si oui, celui-ci a-t-il été obtenu ?

Oui
Oui

Non
Non

Ce projet nécessite-t-il l'utilisation d'animaux de laboratoire ?	Oui	Non
si oui a-t-il obtenu l'agrément du comité d'éthique régional ?	Oui	Non

Date:

Signature du demandeur: